# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 12 décembre 2017

Convocation du 5 décembre 2017.

Nombre de conseillers en exercice : 45

Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de conseillers absents : 7
Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 8

Conformément à la loi n°96-142 du 21 février 1996, un extrait du Procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 19 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Val d'Erdre-Auxence s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil Municipal-salle Yves Huchet, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Monsieur Michel BOURCIER, Maire de Val d'Erdre-Auxence.

Annick Cloarec a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Conformément à la loi n°96-142 du 21 février 1996, un extrait du Procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 19 décembre 2017.

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence du 16 novembre 2017

## RYTHMES SCOLAIRES VAL D'ERDRE-AUXENCE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

1ère Commission : Affaires scolaires

## RYTHMES SCOLAIRES VAL D'ERDRE-AUXENCE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

1. Calendrier et procédure de l'Education Nationale
2. Consultation des parents d'élèves des écoles publiques de Val d'Erdre-Auxence
3. Avis des directions d'école
4. Avis du personnel communal des écoles
5. Mise en place des TAP dans les 3 communes déléguées
6. Présentation des ressources humaines liées au TAP
7. Analyse financière des TAP
8. Orientation de la Commission Affaires scolaires

### 1. CALENDRIER ET PROCEDURE EDUCATION NATIONALE EN MATIERE DE RYTHMES SCOLAIRES-TAP

**Les décrets du 1er août 2016 et du 27 juin 2017 autorisent les dérogations suivantes :**
**-Demi-journée supérieure à 3h30**
**-organisation sur 8 demi-journées dont 5 matinées (incluant le mercredi matin)**
**-organisation sur 4 jours (excluant la journée du mercredi)**
**Le projet dérogatoire doit être proposé conjointement par les conseils d'école et la commune. Ce projet sera analysé compte tenu de l'avis émis par l'inspecteur de l'Education Nationale de circonscription et sera arrêté par le directeur académique qui assurera de sa compatibilité avec l'intérêt du service et de sa cohérence avec le PEDT (Projet Educatif de Territoire).**
**En cas de divergence, seule une organisation du temps scolaire non dérogatoire pourra être arrêtée par le DASEN.**

▪ SI CHOIX DU RETOUR A 4 JOURS :

-CONSEILS D'ECOLE EXTRAORDINAIRE AVANT LE 22 DECEMBRE :

→ **14 décembre** : Conseils d'école à La Cornuaille Le Louroux-Béconnais et à Villemoisan validant les 4 jours/semaine, les jours et horaires choisis (24hde cours/semaine)

-Les communes doivent adresser le projet (jours, horaires, transport scolaire) de rythmes scolaires au DASEN **au plus tard le 15 janvier 2018**

▪ SI CHOIX DU MAINTIEN A 4 JOURS ET DEMI : PAS DE CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

### 2. CONSULTATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE VAL 'ERDRE-AUXENCE : PRESENTATION ET ANALYSE DE L'ENQUETE

**Mesdames Françoise BOUILDE, Marie-Claire MORILLE et Catherine ROULEAU, adjointes aux affaires scolaires présentent l'enquête qui a été réalisée en collaboration avec les 4 directions d'école à destination de 484 familles.**

Dans le cadre de la réflexion sur les rythmes scolaires (TAP) pour la rentrée scolaire 2018-2019, la municipalité de Val d'Erdre-Auxence a proposé aux parents d'élèves des écoles publiques de donner leur avis à ce sujet.

Voici l'enquête qui a été adressée aux parents :

*Depuis quelques années, les élus et les partenaires associés aux temps périscolaires et extrascolaires, ont mené une réflexion sur les activités proposées aux enfants. Ces travaux ont abouti à plusieurs actions et réalisations sur nos communes :*

- *Rédaction d'un projet éducatif territorial rassemblant les différents intervenants*
- *Mise en place des TAP*
- *Amélioration de l'encadrement de la pause méridienne*
- *Accueil de loisirs et mise en place du transport Val d'Erdre-Auxence le mercredi/vacances*
- *Cohérence entre les différents acteurs qui gravitent autour de l'Enfance*
- *Mise en commun des pratiques*
- *Qualité de nos équipes d'animation*
- *Soutien aux diverses interventions intercommunales : réseau bibliothèque, informatisation des écoles, interventions musicales en milieu scolaire…*

*La modification éventuelle des rythmes scolaires (TAP) ne restreindrait pas ces avancées. Les élus, en partenariat avec les différents acteurs de l'Enfance, continueront à travailler sur l'amélioration des services apportés aux familles.*

*Dans le cadre de la réflexion sur les TAP et les rythmes scolaires, la commune de Val d'Erdre-Auxence donne la possibilité à chaque parent de donner son avis dans l'éventualité d'un changement des rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019.*

***Je vous remercie de compléter l'enquête ci-dessous et de la retourner à la Mairie de Val d'Erdre-Auxence à l'aide de l'enveloppe T (affranchissement gratuit) uniquement par envoi postal avant le 1er décembre 2017.***

***(1 questionnaire par famille)***

● ***Bilan qualitatif des TAP***

***Un élément positif des TAP :***

***Un élément négatif des TAP :***

***→ Pour information, actuellement le reste à charge de la commune est d'environ 250 € par élève et par an. L'aide de l'Etat est de 90 €. Si l'aide de l'Etat disparaît, il resterait 340 € à prendre en charge.***

● ***Etes-vous favorable à la poursuite des rythmes scolaires actuels sur 4 jours et demi intégrant les TAP pour l'année scolaire 2018-2019 ?***

***(Si la semaine de 4 jours et demi est maintenue, les horaires de la maternelle et de l'élémentaire resteront inchangés)***

***ECOLE MATERNELLE***

☐ ***Oui*** ☐ ***Non***

***Pour quelle(s) raison(s) ?……***

***Combien de vos enfants sont scolarisés à l'école maternelle ?……***

***ECOLE ELEMENTAIRE***

☐ ***Oui*** ☐ ***Non***

***Pour quelle(s) raison(s) ?……***

***Combien de vos enfants sont scolarisés à l'école élémentaire ?……***

● *Dans le cas d'un retour à la semaine de 4 jours, pensez-vous inscrire votre/vos enfant(s) à l'accueil de loisirs le mercredi ?*

☐ *Mercredi matin* ☐ *Oui* ☐ *Non*

☐ *Mercredi après-midi* ☐ *Oui* ☐ *Non*

☐ *Mercredi toute la journée* ☐ *Oui* ☐ *Non*

☐ *Pas besoin de ce service, nous avons un mode de garde ce jour*

## BILAN QUALITATIF DES TAP-REPONSES DES PARENTS

### ▪ ELEMENTS POSITIFS LE LOUROUX-BECONNAIS ET VILLEMOISAN

-Activités très diversifiées, créatives, de plus en plus intéressantes (Exploration d'autres domaines, activités sportives, manuelles, ne regardent pas la télé), enrichissantes, activités de découverte (que les enfants ne feraient pas forcément avec leurs parents) ce qui leur permet d'enrichir leurs connaissances, très très bien organisé (ex : cuisine, bricolage, sport…) **cela permet aux enfants de pratiquer une ou plusieurs activités même si les parents ne peuvent pas les emmener**

Est-ce que les enseignant(e)s ont constaté une amélioration de la concentration ?

-Découverte large et variée de nombreux domaines éducatifs et sportifs non vus en classe mais complémentaires, en lien avec les intérêts des enfants qui sont encadrés

-Très bon encadrement à l'écoute de l'enfant, efficace et pertinente/animateurs expérimentés qui aiment leur métier donc très efficace avec les enfants

-Autre forme d'apprentissage et de vivre ensemble

-Permet aux enfants d'être avec une autre équipe éducative/plaisir et motivation des enfants/Ouverture, convivialité et cohésion. Cela permet de développer des liens plus forts entre les enfants et les animateurs, au-delà d'une simple garde.

Liens très positifs entre école et 2 ALAE (mêmes animateurs donc repères pour les enfants)

## BILAN QUALITATIF DES TAP - REPONSES DES PARENTS - LE LOUROUX-BECONNAIS ET VILLEMOISAN

### ▪ ELEMENTS POSITIFS

Gratuité pour TAP maternelle et possibilité pour les plus jeunes de se reposer

-Cela évite de payer toute la journée de centre de loisirs pour 2 enfants

- Journées d'école moins fatigantes, les enfants finissent par un moment de détente avec leurs camarades durant les TAP (excepté pour Villemoisan)

-Le rythme est pris pour plusieurs années, les journées sont moins intenses,

l'enfant est moins fatigué. Moins de coupures=meilleur apprentissage/Enfants habitués

-Avec le maintien des TAP : création emploi pour les animateurs

## BILAN QUALITATIF DES TAP - REPONSES DES PARENTS - ELEMENTS POSITIFS LA CORNUAILLE

**-Bonnes animations/Séances riches et variées, animateurs dévoués et très à l'écoute des enfants et très attentifs à leurs besoins/Instructif et intéressant, activités ludiques en plus petit groupe/Ouverture sur les activités culturelles, sportives et scientifiques pour les enfants de toutes catégories sociales.**

**Excellent équilibre et complément de l'enseignement pédagogique pour les enfants de cet âge.**

**-Personnel très compétent et gentil, dynamique/équipe impliquée**

**-Les élèves apprennent des choses complémentaires,** cela crée des liens inter-générations et le respect.

-Découvrir d'autres méthodes de travail
-Fierté des enfants de parler ou montrer aux parents les TAP

- Enfants mieux concentrés le matin pour les apprentissages et mieux préparés au rythme du collège quand ils sont en CM2
- Le tarif

## ▪ ELEMENTS NEGATIFS - REPONSES DES PARENTS – LE LOUROUX-BECONNAIS

- L'inscription par les enfants qui s'inscrivent en dernier et qui peuvent voir les dernières places s'envoler avant eux-Parfois pas de disponibilité dans l'atelier choisi
- -L'activité est trop courte pour avoir le temps de faire de manière plus poussée, un peu dommage
- -Nous ne savons pas ce que notre fille fait aux TAP (maternelle)
- -L'enfant n'apprend rien, à part jouer c'est tout ce qu'il fait/Sans intérêt en maternelle
- -Rythme soutenu, devoir lever les enfants 5 jours/7
- -Non gratuité à l'élémentaire/Tarif suivant QF/Le prix si cela augmente beaucoup à cause de la disparition de l'aide de l'Etat/Les TAP sont liés à l'école, l'école publique doit être obligatoire, laïque et gratuite pour tous. C'est à l'Etat de supporter le coût des TAP dans sa globalité (3)/Il manque la possibilité de facturer à la séance en cas de retard.
- -Horaires trop différents entre maternelle et primaire
- -Les enfants n'ont pas d'adultes pour les accompagner dans l'aide aux devoirs et n'ont pas de vraie salle de travail à leur disposition/remplacer TAP par cours de soutien
- -Pb de parking (Louroux-Béconnais)/un peu compliqué au début pour remonter jusqu'au portail de l'école

## ▪ ELEMENTS NEGATIFS - REPONSES DES PARENTS - LE LOUROUX-BECONNAIS

Je suis contre les 4jours et demi car ça coûte cher à la commune et ça fait perdre de l'emploi aux assistantes maternelles, les enfants sont fatigués, les parents désorganisés, tout le monde subit, moi j'ai perdu ma nourrice à cause du système scolaire, ça été une vraie bêtise
Trop de différence de contenu entre les écoles rurales et les écoles urbaines, augmentation des inégalités

## LA CORNUAILLE

-La fatigue des enfants
- Pense-t-on vraiment au rythme de l'enfant ?
-Temps d'activité peut être trop court
-Activités qui manquent de valeur ajoutée au niveau culturel, trop de bricolages basiques qui ressemblent à ce qui est fait en centre de loisirs.
-Activités similaires de la maternelle au CM2, pas d'adéquation avec les programmes, perte de temps
- Les professionnels dans leur approche pour maintenir le respect des règles posées et la valorisation (sans récompense) des attitudes positives des enfants.

## ▪ ELEMENTS NEGATIFS – REPONSES DES PARENTS – VILLEMOISAN

-Les différences entre les petites communes et les grandes villes où il y a des activités plus importantes, les moyens ne sont pas les mêmes.
- Tous les enfants ne participent pas aux TAP, tous les enfants ne sont pas égaux, le fait que les enfants ne soient pas obligés de participer au TAP participe à cela.

-Créneau du vendredi après-midi/1h de TAP le lundi, mardi et jeudi aurait été plus judicieux et moins fatiguant que 3h en fin de semaine
-C'est payant

## OBSERVATIONS LE LOUROUX-VILLEMOISAN

-Ce changement a été fait pour le bien être des enfants, revenir sur ce changement impose un rechamboulement et une réadaptation. Les enfants travaillent mieux le matin. Peut être est-il envisageable de faire une garderie à partir de 15h30. Si ce dispositif est trop cher. Des 2 côtés, est-ce aux enfants de payer ?
-C'est pénible ces retours en arrière, est-ce que ce n'est pas adapté au rythme de l'enfant ou est-ce encore pour s'adapter aux finances publiques. Quand va-t-on penser aux enfants ? Pour des parents qui travaillent ça ne change rien, sauf pour le porte-monnaie.
Si maintien semaine de 4 jours et demi, peut-il être envisagé que la cantine soit scolaire et non animation, cette demande (déjà faire) permettrait à certains parents de pouvoir travailler à 90% et ne pas être obligé de faire un choix à 80% ou 100%
Si semaine de 4 jours : l'horaire d'ouverture des écoles va-elle revenir comme avant à 8h45 ? Cela permettrait une circulation plus fluide (Louroux) car les parents du primaire ne croiseraient plus ceux du collèges, ni les collégiens à vélo et quelques places de parking seraient libérées
-Rythme trop soutenu-Une pause en milieu de semaine d'autant plus que ce jour est celui des activités.
-Nous travaillons tous les 2, trouver un mode de garde pour la journée entière est très difficile ou hors de prix. Difficulté de trouver un mode de garde.

## OBSERVATIONS

-Il faudrait être plus souple sur les horaires afin que les parents ne travaillant pas le mercredi après-midi puissent profiter de leurs enfants le mercredi après-midi

## LA CORNUAILLE

-La mise en place ou l'arrêt des TAP est trop centré sur l'argent, le rythme et sommeil de l'enfant ne sont pas pris en compte. Qu'il y ait TAP ou non avec 4 jours ne changerait pas le rythme de l'enfant, il faudra qu'il se lève quand même.
Ne paie-t-on pas des impôts pour cette raison ? Pour l'actions sociale ?
-Dommage de rapporter tout à l'économie locale surtout pour notre jeunesse, notre avenir.
-Non pour une participation financière, ou pour toute l'organisation mise en place et pour le personnel, oui pour le plaisir que mes enfants ont à y aller, oui pour la semaine à 4 jours (peu importe le mercredi ou non)

## RETOUR ENQUETE RYTHMES SCOLAIRES AU 5 DECEMBRE 2017

**484 ENQUETES ENVOYEES dont :**
**75 + 5 HC : 80 à La Cornuaille**
**40 + 6 HC : 46 à Villemoisan**
**334 + 17 HC : 351 au Louroux-Béconnais**

## ▪ NOMBRE RETOUR ENQUETE AU 5 DECEMBRE

158 familles, soit 32.6 % de retour concernant :

62 enfants de la maternelle sur 199 élèves inscrits, soit 31.15 %
159 enfants de l'élémentaire sur 318 élèves inscrits soit 50 %

## RESULTAT ENQUETE PAR COMMUNES DELEGUEES - LA CORNUAILLE

Retour enquête :
11 élèves maternelle et 37 élèves élémentaire

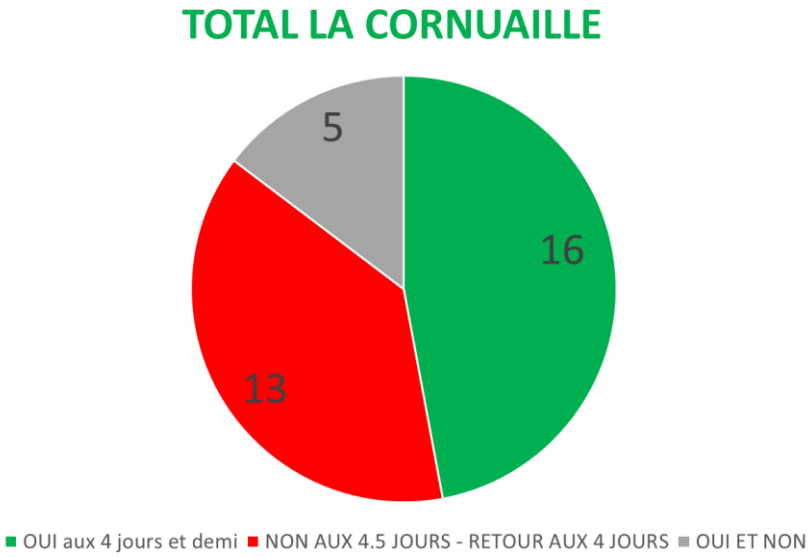


## RESULTAT ENQUETE PAR COMMUNES DELEGUEES - VILLEMOISAN

Retour enquête : 11 élèves maternelle et 16 élèves de élémentaire

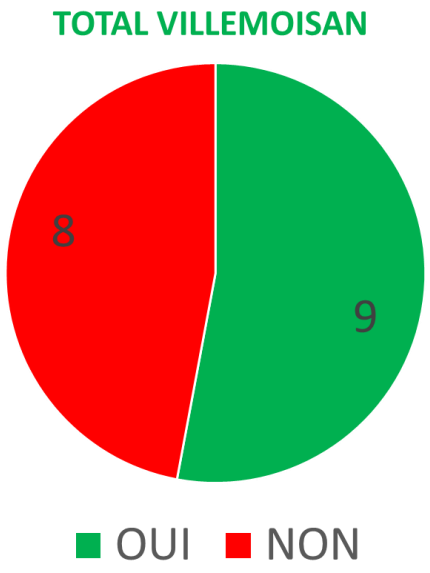

## RESULTAT ENQUETE PAR COMMUNES DELEGUEES – LE LOUROUX-BECONNAIS

**Retour enquête : 40 élèves maternelle et 106 élèves élémentaire**

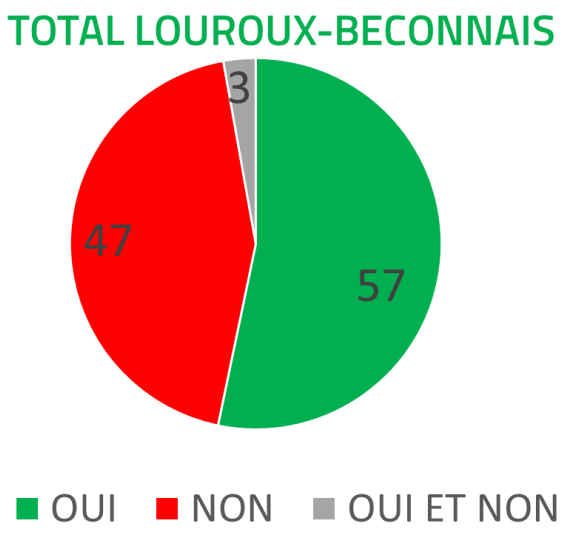


## RESULTAT ENQUETE VAL D'ERDRE-AUXENCE

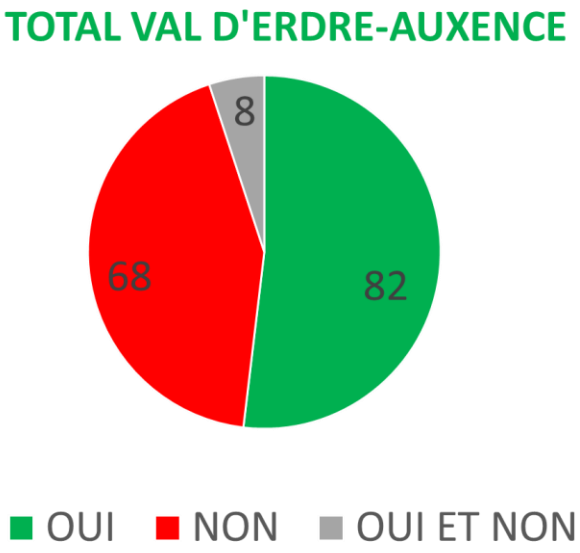

## 3. AVIS DES DIRECTIONS D'ECOLE VAL D'ERDRE-AUXENCE ET DE LEUR EQUIPE

**● Direction d'école Jules Verne - La Cornuaille**
Semaine 4 jours et demi : **FAVORABLE**

**● Directions d'école René Goscinny - Le Louroux-Béconnais**
**Ecole maternelle :**
Retour Semaine 4 jours : **FAVORABLE**
**Ecole élémentaire :**
Avis partagé

**● Direction d'école Les Tilleuls – Villemoisan**
Avis partagé
**4 jours et demi avec TAP répartis** ou **4 jours**

### Direction d'école Jules Verne - La Cornuaille

Concernant notre école, nous sommes très satisfaits du fonctionnement actuel.
**Les activités proposées sur les TAP sont de qualité, les animateurs aussi !**
**De plus, les relations entre enseignants et animateurs sont toujours positives et pour le bien de l'enfant.**
**De vraies réflexions naissent entre animateurs et enseignants pour trouver des solutions dans des situations difficiles.**

Du point de vue "scolaire", **les 5 matinées d'apprentissages** sont pour nous un avantage car nous trouvons que les élèves sont plus réceptifs.
C'est pourquoi l'équipe enseignante, dans son ensemble, souhaite poursuivre la semaine à 4 jours et demi.

### ECOLE MATERNELLE - Direction d'école René Goscinny - Le Louroux-Béconnais

Le passage de la semaine à 4 jours et demi a été très bien construit au Louroux-Béconnais. Merci à toutes les personnes impliquées, au choix politique et budgétaire fait par les élus, merci au temps passé par tous les partenaires (notamment l'ALAE et la commission des rythmes scolaires) pour la réflexion sur la mise en place d'un dispositif adapté. Le partenariat mis en place avec l'ALAE est d'une très grande qualité : animateurs compétents, qualifiés, coordinatrice à l'écoute de l'équipe enseignante... Le projet est très intéressant et permet une réflexion commune autour des différents temps de l'enfant (école, garderie, TAP, et centre de loisirs). Les 5 matinées de classe sont beaucoup plus efficaces en termes d'apprentissages.
**Le projet ALAE a permis d'apaiser la pause méridienne pour les élèves et surtout (et c'est crucial) d'adapter le dispositif au rythme de chaque enfant de maternelle (sieste ou pas, repos, activités TAP) qu'il soit en PS, MS, ou GS.**

**-Pôle sieste :** le fait que les MS puissent dormir si besoin dans un dortoir, que ce temps de sieste soit modulable en cours d'année est une grande avancée pour les enfants. Ce temps est crucial pour le développement de l'enfant et est encadré par des professionnels de qualité (animateurs maternelle et ATSEM ).

**-Pôle TAP** : Les activités TAP sont adaptées aux enfants et à leur besoin du moment (ateliers ou moment calme). Les animations non obligatoires permettent aussi moins de conflits sur un temps long méridien pour les enfants ne faisant pas la sieste. En dehors de la qualité des TAP: pour les GS, la semaine des 4 jours 1/2 et les horaires pratiqués en Maternelle entraînent de trop longues journées en collectivité. Ils sont très fatigués au retour des TAP. Leur journée est faite et les apprentissages ne sont plus possibles passée une certaine heure.
Ils sont tout aussi fatigués qu'avant voire plus: avec une journée plus longue qu'avant (un quart d'heure de plus le matin) + le mercredi matin. La question du nombre d'adulte rencontrés par les élèves de 3, 4 ou 5 ans se pose aussi ! Cette organisation ne me semble pas convenir aux élèves de GS.

Pour ce qui est du choix de rester de 4 jours et demi ou de revenir à 4 jours, il n'est pas aisé de choisir mais **nous restons convaincus que moins d'école par jour est bénéfique pour les élèves les plus fragiles** lorsqu'en parallèle on met en place un dispositif péri éducatif de qualité (comme c'est le cas au Louroux). Cependant, le rythme est éreintant pour les élèves ne faisant plus la sieste (environ la moitié de l'école). Nous sommes satisfaits du rythme pour les élèves dormeurs et insatisfaits pour les autres.
En tout cas, si la décision d'un retour à 4 jours est prise pour des raisons budgétaires, nous la comprendrons étant donné que la municipalité se sera investie comme très peu de mairies dans ce projet. **Nous espérons néanmoins que les avancées permises par la mise en place de l'ALAE perdurent (possibilité de sieste en dortoir pour les MS, un accompagnement de qualité sur les temps périscolaires, encadrement de la pause méridienne).**

**ECOLE ELEMENTAIRE - Direction d'école René Goscinny - Le Louroux-Béconnais**

-Les animations sont de qualité, diversifiées
-La stabilité et la connaissance des animateurs est un réel plus. De même d'avoir un animateur référent par classe pour l'appel du midi et du soir : les élèves sont orientés vers l'ALAE ou la maison grâce aux listes à jour.
- Lors de la semaine d'inscription : les enfants ne sont pas en TAP mais en temps libre. On ressent du coup les élèves énervés

En conclusion, le dispositif ALAE mis en place par la municipalité est vraiment une réussite au niveau organisation, qualité, et ouverture des élèves vers des activités qu'ils n'auraient pas habituellement.

**Semaine 4 jours 1/2**
-L'équipe est partagée sur un effet positif ou non sur les apprentissages : cela dépend de l'âge des élèves (pour le cycle 2, le fait d'avoir 5 matinées d'apprentissage et des après-midis plus courtes est très appréciable sur la fatigue et la concentration des élèves. Pour le cycle 3, pas de changements apparents)
-Les TAP permettent une ouverture différente, des référents adultes différents
-Avoir des journées régulières (fin 15h30) est vraiment bénéfique pour le rythme de l'enfant (ne pas avoir des journées différentes…). Merci à la municipalité d'avoir trouvé des solutions pour y arriver.

ECOLE ELEMENTAIRE - Direction d'école René Goscinny - Le Louroux-Béconnais

-Si retour à 4 jours, après-midi trop long (problématique différente entre cycle 2 et 3 / les cycles 2 sont moins disponibles)

-Certains expriment le fait d'avoir un temps de respiration le mercredi matin (Pour certains élèves la « pause » du mercredi était intéressante. Pour d'autres non : cela peut dépendre des horaires des familles sur la semaine.

**En conclusion, l'équipe est satisfaite du dispositif mis en place par la municipalité et vous remercie pour l'énergie déployée, les moyens mis en place pour le bien des élèves.**

Merci pour ce qui a été fait au Louroux : vous êtes un très bon exemple qui prouve que cette réforme était possible.

● Direction d'école Les Tilleuls – Villemoisan

En ce qui concerne l'équipe enseignante, nous louons les activités proposées dans le cadre des TAP.
Néanmoins, le rythme actuel (dérogatoire suite au décret Hamon avec le vendredi après-midi dédié aux TAP) ne nous semble pas convenir aux élèves et tout particulièrement aux jeunes enfants de la maternelle pour qui la semaine ne se trouve aucunement allégée.
Nous serions donc favorables à un retour aux 4 jours ou à un passage à 4 jours 1/2 avec un réel allègement de la journée pour l'ensemble de nos élèves et les TAP dispensés chaque jour à horaire régulier.

## 4- AVIS DES PERSONNELS COMMUNAUX EDUCATIFS

**La Cornuaille : 2 ATSEM + 4 agents polyvalents**
**Le Louroux-Béconnais : 5 ATSEM + 6 agents polyvalents école**
**Villemoisan : 1 ATSEM + 2 agents polyvalents école**
**→ 20 agents consultés**
**Semaine 4 jours et demi et TAP : 9**
*-Important de conserver la sieste des enfants à 13h*
*-Ouverture d'esprit des enfants sur des domaines différents (notamment pour les enfants ayant des parents manquant de temps ou de moyens)*
*-Répartition du travail sur 4 jours et demi intéressante pour respect du rythme de l'enfant.*
*-De plus en plus d'enfants sont inscrits.*
**Semaine 4 jours-arrêt TAP : 6**
*Enfants fatigués / Journées toujours aussi longues pour les enfants.*
*Les TAP se déroulent dans le même lieu que l'école: l'enfant n'a plus de repère et ne respecte plus forcément les règles en milieu scolaire lorsqu'il est ensuite en cours.*
*Travail sur 4 jours mieux.*
**Sans réponse : 3**
**Pas de préférence : 2**
**Points positifs:** - 4 jours et 1/2, intéressant pour le bien-être de l'enfant (car permet sieste assez tôt), - Organismes à l'ALAE ou actions extérieures: qualité de service,
NB: Pense que, mis à part les enfants de familles ne travaillant pas le mercredi, que l'enfant se lève tôt pour l'école ou pour un système de garde, il n'y aucune différence sur le degré de fatigue de l'enfant.
→ Crainte par rapport au maintien des heures dans leur temps de travail.

## AVIS DES PERSONNELS COMMUNAUX EDUCATIFS LA CORNUAILLE

-Activités et projet mis en place par l'équipe. Souhaite le **maintien des TAP au regard de l'investissement des agents et de la pérennité de leur emploi.**

-L'équipe a beaucoup travaillé pour mettre en place des activités ciblées et variées dans l'optique d'un projet global. Bons retours de certains parents par rapport au travail de l'équipe.

Elle constate que les TAP participent positivement à l'évolution d'un bon nombre d'enfants.

Pour certains élèves, il s'agit de 3 quarts d'heure de trop car ils sont fatigués de leur journée très rythmée (garderie–école–cantine–école-TAP-garderie).

Les groupes de TAP peuvent être « pollués » par le comportement négatif et violent de quelques éléments. Si les TAP continuent, il sera essentiel d'aborder la question du renforcement du règlement afin de pouvoir exclure les enfants perturbateurs en vue de préserver les autres élèves et les animateurs. L'intérêt général doit primer.

**La relation des animateurs avec les élèves de La Cornuaille est privilégiée en ce sens qu'ils sont en relation toute la journée : garderie – cantine - TAP.**

-Les enfants sont satisfaits de participer aux activités proposées.

Mais quand ils sont pris en charge par les animateurs, il faut gérer l'ambiance « récréation » car ils semblent fatigués de leur journée. L'amplitude journalière de 3 quarts d'heure est trop courte.

Pour ces raisons, il faudrait reconsidérer les horaires et la durée.

Par rapport aux parents, ils ne semblent pas généralement impliqués dans les TAP qu'ils ont tendance à considérer comme de la garderie.

Inquiétude de la diminution de son temps de travail en cas d'arrêt des TAP mais en tant qu'agent titulaire de VEA elle solliciterait la collectivité pour être redéployée sur de nouvelles tâches.

-1 agent se positionne clairement pour l'arrêt des TAP qui représentent une charge supplémentaire par rapport à son emploi.

Elle vit mal la présence de quelques élèves « difficiles à gérer » par des propos non respectueux voire des comportements violents. Ce qui engendre pour elle du stress et une impression d'insécurité car l'animateur est régulièrement seul(e) avec son groupe.

Elle est malgré tout satisfaite de participer en équipe à un programme de qualité.

-Satisfaction de participer aux animations des TAP. Les enfants aussi sont satisfaits. Cela évite qu'il passe plus de temps devant les écrans.

Il est regrettable d'avoir à gérer certains enfants difficiles. Face à cette situation les animatrices bénéficient du soutien du directeur et des enseignants qui sont à l'écoute même en dehors du temps scolaire.

Elle est plutôt favorable à la poursuite des TAP, d'autant qu'elle ne souhaite pas perdre des heures de travail.

-Dans le cadre des rythmes scolaires en vigueur, elle travaille, entre autres, le mercredi matin à l'école - Elle est satisfaite de cette activité. Ce qui l'incite à souhaiter le maintien des TAP.

→ Crainte par rapport au maintien des heures dans leur temps de travail.

## 5- FREQUENTATION TAP

- LA CORNUAILLE

77 enfants inscrits (sur les 89 élèves de l'école) : **soit 86.5% des enfants inscrits**
Maternelle : 27 enfants
Elémentaire : 50 enfants
**De 15h45 à 16h30 : 45 min : lundi, mardi, jeudi et vendredi**
→ **Tarif : 5 € par période de vacances ou 25 € l'année**

- VILLEMOISAN

**35 enfants inscrits ( sur les 64 élèves de l'école) : soit 54.6 % des enfants inscrits**
Maternelle : 12 enfants dont 4 qui font la sieste sur 29 élèves inscrits Elémentaire : 23 enfants sur 35 élèves inscrits :
**De 13h30-16h30 : 3 heures : vendredi après-midi**
→ **Tarif ALAE Le Louroux-Béconnais et Villemoisan : 2.10 € par semaine soit 14.7 € par période soit 73.5 € à l'année.**

- LE LOUROUX-BECONNAIS

**220 enfants inscrits (sur les 316 élèves) : soit 69.6 % des enfants inscrits**
**-Maternelle** : 60 enfants font la sieste et environ 60 en TAP maternelle sur 143 élèves inscrits **(60 enfants sur 83 inscrits)**
**De 13h30 à 14h15 : 45 min : lundi, mardi, jeudi et vendredi**
**-Elémentaire** : environ 160 enfants sur 233 élèves inscrits :
**De 15h30 à 16h30 : 1 heure : lundi, mardi et jeudi**

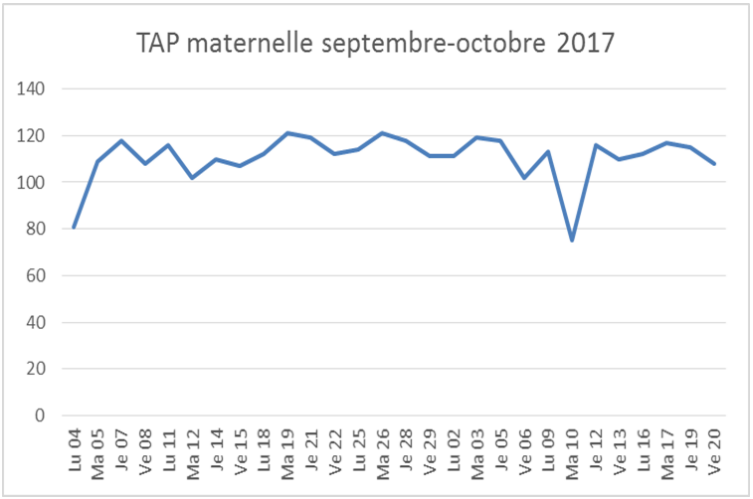

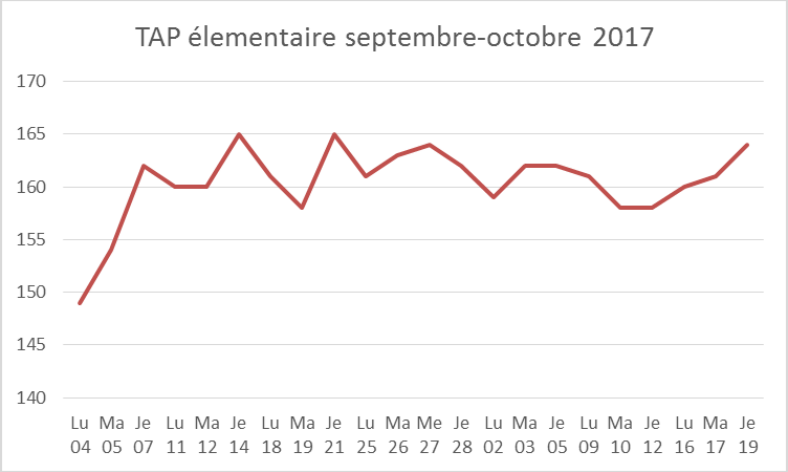


## ALAE LOUROUX-BECONNAIS ET VILLEMOISAN : 138 ACTIVITES TAP

| Activités sportives | Activités créatives et manuelles | Livres et jeux |
|---|---|---|
| Accrosport | Art Floral | BD |
| Athlétisme | Bricole avec les Alvéoles | Contes |
| Badminton | Broderie | Défis musicaux |
| Basketaball | Couture | Echecs |
| Course d'orientation | Créa arc en ciel | Jeux de cartes (belote) |
| Escalade | Créa boutons | Jeux de rôle |
| Football | Création d'attrape rêve | Jeux de sociétés |
| Grand jeux | Création en perles | Jeux de stratégie |
| Gym | Création de bracelet | Jeux d'esprits |
| Handball | Création d'instrument de musique | Jules Verne |
| Handisport | Cuisine | Kamishibaï |
| Hockey | Drole de bouchons | Le petit prince |
| Jeux coopératifs | Escalade | Raconte-moi une histoire |
| Jeux de cibles | Harry Potter | |
| Jeux de lutte | Il y en a dans le bocal | |
| Kin Ball | J'apprends à dessiner | |
| Koh Lanta | J'en pince | |
| Motricité | Laine et pompoms | |
| Multisport | Le chocolat | |
| Nouveaux sports | Les minions | |
| Olympiades | Livre en folie | |
| Parkour | Masque en platre | |
| Pétanque | Modelage | |
| Ping-pong | Monstres en papier | |
| Poul Ball | Motricité | |
| Quidditch | Origami | |
| Roule et Glisse | Peinture | |
| Rugby | Perles hama | |
| Sport Boyard | Play Maïs | |
| Sports de rues | Scoobidou | |
| TchouckBall | String art | |
| Tir à l'arc | Trophées en carton | |
| Troll Ball | | |
| Ultimate | | |
| **34** | **32** | **13** |

| Découverte du monde | Activités scientifiques et techniques | Arts vivants |
|---|---|---|
| A l'époque des rois | Arbre à doudou | Atelier d'écriture |
| Art et jeux japonais | Astronomie | Autour de la musique |
| Boules de fort | Bricolage en bois | Beat Box |
| Caligraphie | Deviens un espion | Chorale |
| Cultures et civilisations | Electricité | Cirque |
| Découverte des Romains | Expression corporelle | Créations musicales |
| Hisson les toiles | Fabrication de jeux en bois | Danse |
| Intergénération | Fusées à eaux | Hip hop |
| Le mystère de la pyramide | Jeux d'enigmes | Improvisation |
| Les fêtes dans le monde | Kapla | Light Painting |
| Moyen age | Les matières Beurk | Magie |
| Préhistoire | Les sens | Spectacle de rue |
| Thomas Pesquet | Météo | Théâtre |
| | Mosaïque | Yoga et relaxation |
| | Petits scientifiques | |

| Nature et environnement | Multimédia |
|---|---|
| Balade Nature et création d'herbier | Création Numérique |
| Bonhomme en herbe | Découverte de courts métrage |
| Brico-recup | Jeux vidéo |
| Cabanes à oiseaux | Journal |
| DIY écolo | Photo |
| Fabricationd de papier recyclé | Roman photo |
| Hotel à insectes | Vidéo |
| Jardinage | |
| Objetif cour propre | |
| Poules | |

## 6. PRESENTATION DES RESSOURCES HUMAINES LIEES AU TAP

### ● LA CORNUAILLE

**Effectifs :** 5 agents communaux TAP

-Françoise Perréon, Alice Vinagre, Yannick Cottenceau, Florence Guillon, Audrey Oliveiro

### ● VILLEMOISAN :

**Effectifs :** 2 agents communaux TAP

- Catherine Bureau et Delphine Raitière

**Animateurs de la FOL 49 :**

- **Effectifs : 1 coordinatrice , 3 animateurs.**

- Coordinatrice : Elise Join
    - Animateurs TAP Vendredi après midi: Marion Reboux, Tom Boulay et Charlène Douezy

- **LE LOUROUX-BECONNAIS**

**Effectifs :** 5 agents communaux TAP

- Sandrine Calais, Nathalie Gemmeron, Olivia Palomba, Nathalie Jemin et Sylvie Bourgeais

**Animateurs de la FOL 49 :1 coordinatrice , 11 animateurs.**

- Coordinatrice : Elise Join

**TAP MATERNELS : 5 animateurs**

Claire, Agnès, Nicolas, Tom Boulay et Charlène Douezy

**TAP ELEMENTAIRES : 11 animateurs**

Claire, Agnès, Nicolas, Tom Boulay, Charlène Douezy, Catherine Laurier, Corentin, Maxime, Manon, Clotaire, Ida

- Le personnel de l'ALAE est mutualisé au Louroux-Béconnais et à Villemoisan sur les différents temps : Pause méridienne, TAP, périscolaire matin/soir.
- Cette mutualisation permet d'optimiser le temps de travail des animateurs d'avoir des temps de travail à temps pleins ou des temps aménagés, cela fait partie des avantages.

Les animateurs FOL49 sont qualifiés et rentrent dans le taux d'encadrement.

- Est ce que la FOL49 trouvera du personnel pour la pause méridienne pour réaliser quelques heures ? Cela constitue un inconvénient.

## PERSONNELS TAP VAL D'ERDRE-AUXENCE

- La Cornuaille :

5 agents communaux TAP : 0.45 ETP

- Le Louroux-Béconnais :

5 agents communaux TAP : 0.72 ETP

  - Maternelle : 2 Animateurs FOL49
  - Elémentaire : 11 Animateurs FOL49

- Villemoisan :

2 agents communaux TAP : 0.27 ETP

### TOTAL ETP - TAP VAL D'ERDRE-AUXENCE

- 12 agents communaux TAP : 1.44 ETP TAP
- TAP animateurs : 2.71 ETP

Total personnel TAP Val d'Erdre-Auxence : 4.15 ETP soit 145.25 heures/semaine

## 7. ANALYSE FINANCIERE COUT TAP

**AIDE DE L'ETAT ACTUELLE : 47 700 €**

| DEPENSES TAP | RECETTES TAP |
|---|---|
| 129 405.27 | 26 824 € |
| RESTE A CHARGE COMMUNE SANS AIDE DE L'ETAT | 102 581.27 € |
| COUT PAR ELEVE SANS AIDE DE L'ETAT (332 élèves fréquentant TAP de VEA) | 308.98 € |

▪ Le Ministre de l'Education Nationale, M. Blanquer a indiqué que l'aide de l'Etat sera maintenue en 2018-2019

▪ Avec aide de l'Etat 165.31 €/élève x 332 élèves fréquentant TAP soit 54 882.92 € à charge de la commune.

▪ Difficulté à recruter et à fidéliser des animateurs qualifiés et formés. Risque sur la qualité de l'encadrement de la pause méridienne.

## 8. ORIENTATION DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

- Suite à l'analyse des retours d'enquête plutôt favorable au maintien du rythme à 4 jours et demi avec les TAP
  - Considérant la qualité du service des TAP mis en œuvre depuis septembre 2014
  - Considérant la qualité et l'organisation actuelle de la pause méridienne
- Considérant les inquiétudes des personnels communaux affectés au TAP
- Suite aux retours des directions d'école et équipes enseignantes, du personnel éducatif et communal

La Commission Affaires scolaires propose le maintien du rythme scolaire actuel à 4 jours et demi par semaine aux horaires actuels avec l'aide de l'Etat pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte (29 voix pour, 6 voix contre et 3 votes blancs), de maintenir le rythme scolaire actuel à 4 jours et demi par semaine aux horaires actuels avec l'aide de l'Etat pour la rentrée scolaire 2018-2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

| Nom | Prénom | Signature |
|---|---|---|
| BAIN | Florian | Excusé |
| BELLANGER-LAMARCHE | Catherine | A donné pouvoir |
| BELOUIN | Michel | |
| BERTAUD | Marie-Luce | A donné pouvoir |
| BEZIAUD | Liliane | Excusée |
| BEZIERS LA FOSSE | Loïc | |
| BONIFACE | Katia | A donné pouvoir |
| BOUILDE | Françoise | |
| BOURCIER | Michel | |
| BRANCHU | Alexandre | A donné pouvoir |
| BRICAULT | Romuald | Excusé |
| BRU | Jean-Pierre | |
| CHERBONNIER | Pierre-André | Excusé |
| CLOAREC | Annick | |
| CLOEST | Jean-Pierre | |
| COLAS | Dominique | |
| DEFAUDAIS | Rénald | |
| DOISNEAU | Mickaël | Excusé |
| FOUGERE | Catherine | |
| GACHOT | Yvette | |
| GATE | Marina | |
| GUILLAS | Marie-Laure | |
| HILALI-CHERGUI | Mohamed | A donné pouvoir |
| LAMBERT | Bruno | |
| LAMBERT | Luc | Excusé |
| LAUNAY | Cédric | |
| LE GOLVAN | Céline | |
| MATHA | Anita | A donné pouvoir |
| MOREAU | Mathieu | |
| MORILLE | Marie-Claire | |
| MORVANT | Charles | A donné pouvoir |
| NEVEU | Laurence | |
| ORHON | Bertrand | |
| PARAGE | Chantal | |
| PAVION | Stéphanie | Excusée |

| | | |
|---|---|---|
| PERRAULT | Franck | |
| PERRAULT | Marcel | |
| PINSON | Marie | |
| PIROIS | Géraldine | |
| POILANE | Mireille | |
| ROLLAND | Thiébaud | |
| ROLLAND | Yohann | |
| ROULEAU | Catherine | |
| VALE | Cédric | |
| VIAIRON | Marie-Anne | A donné pouvoir |